

L' **A**CCOMPAGNEMENT À LA **S**COLARITÉ

**Un enjeu social et éducatif
pour votre commune**



**FORMATION DES PERSONNELS
CONSEILS SUR ORGANISATION**



Ligue de l'Enseignement de l'Isère
Service Culture/Éducation
38 rue Nicolas Chorier -38000 - Grenoble
Tel. 04.38.12.41.44
Mail : culture38@laligue.org
Site : www.laligue38.org

La Ligue de l'Enseignement de l'Isère et l'Accompagnement à la Scolarité

En accord avec son engagement autour des principes de droit à l'éducation pour tous et de lutte contre le creusement des inégalités éducatives et sociales, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère est aujourd'hui pleinement ancrée dans le dispositif national d'Accompagnement à la Scolarité (AS). Notre engagement se manifeste par un soutien direct aux initiatives qui tendent à contrebalancer les inégalités engendrées par la marchandisation de l'aide au devoir.

Principe :

Il s'agit d'offrir pendant le **temps périscolaire** l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour s'épanouir dans leur vie personnelle comme dans leur parcours scolaire.

L'originalité de cette démarche est d'insister sur l'importance de mobiliser tous les acteurs éducatifs autour de la réussite de l'enfant. L'école, l'accompagnateur d'Accompagnement à la Scolarité et les parents doivent être inscrits dans une démarche d'action complémentaire et cohérente.

Nos services :

Notre engagement dans le dispositif d'AS se manifeste par deux types d'actions :

⇒ **La formation :**

La Ligue de l'Enseignement de l'Isère propose des modules de formation qui s'adressent aux bénévoles, aux coordinateurs et aux élus engagés dans des initiatives d'Accompagnement à la Scolarité qui souhaitent professionnaliser leur intervention à travers l'appropriation de nouveaux outils, de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes.

⇒ **Diagnostic ou État des lieux :**

Il nous semble nécessaire de ne pas dissocier la formation d'un travail préalable d'évaluation des besoins des acteurs et d'identification des caractéristiques de l'AS sur votre secteur. Pour répondre à cet engagement, deux types de services vous sont proposés :

- Un service d'état des lieux dont l'objectif est une photographie des caractéristiques de l'AS sur votre secteur.
- Un service de diagnostic qui s'apparente à un état des lieux plus approfondi et rigoureux. Cette prestation donne lieu à un ensemble de préconisations, de conseils et à une restitution formelle (dossier, etc.).

Méthode :

La méthode de formation que nous défendons est la **formation-action** qui se base sur deux principes :

- Le stagiaire participe activement à sa propre formation
- Nous assurons une mise en perspective constante des temps de formation théoriques avec les réalités de terrain.

Nos prestations de formation s'articulent autour de trois temps :

- ⇒ **État des lieux ou diagnostic** en association avec les différents acteurs de l'Accompagnement à la scolarité sur le secteur.
- ⇒ **Formation-action** :
- Proposer un **espace d'échange et de confrontation** de pratiques entre les différents acteurs de l'AS.
 - **Redéfinir et se réappropriier les fondamentaux** sur lesquels s'appuie le dispositif d'Accompagnement à la Scolarité (charte nationale de 2001).
 - **Soutenir le personnel et/ou les bénévoles** dans leurs missions grâce à l'apprentissage de techniques et de savoir-faire, mais également grâce à la découverte d'outils concrets.
- ⇒ **Évaluation et bilan** : en deux temps :
- Évaluation de mi parcours et de fin de formation
 - Évaluation à posteriori : 1/2 journée d'échange entre les stagiaires et les formateurs sur les avancées et les limites de la formation quelques mois après la dernière session.

D'un point de vue pratique, nous pensons qu'il est intéressant d'étaler la formation sur une période relativement longue afin que l'alternance entre temps de formation et mise en pratique sur le terrain soit réelle.

Principes d'organisation des stages de formation

Que vous soyez coordinateur ou bénévole, vous pouvez opter pour deux formules :

- ⇒ **Les formations types**: Nous vous proposons des cycles de formation complets à la suite desquels les stagiaires auront traités l'ensemble des problématiques associées au dispositif d'AS. Chaque formation s'organise autour du tronc commun auquel s'ajoutent les modules spécifiques selon le public formé.
- ⇒ **La formation à la carte** : la sélection des modules dépend de vos objectifs et de votre budget. Selon l'orientation et l'ambition que vous souhaitez donner à cette démarche, nous construisons ensemble un cycle de formation adapté à vos attentes.

Tarifs

Coordinateurs :

Formation de 4 jours :
Entre 160 et 240 euros par personnes selon le nombre d'inscrits.

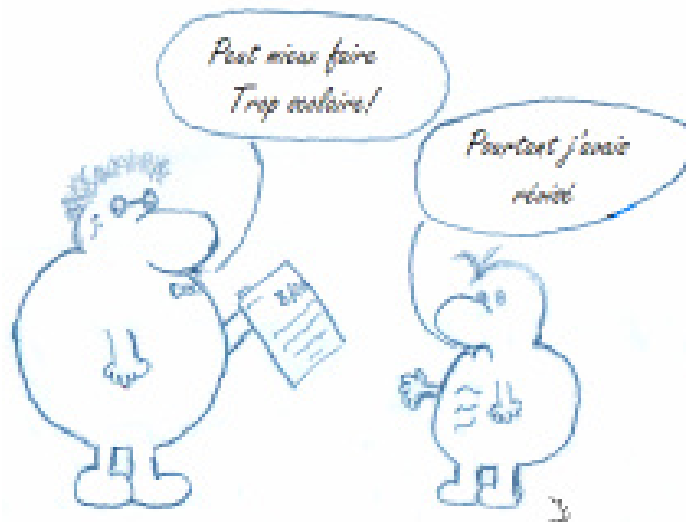
Bénévoles :

Formation de 5 jours :
Entre 200 et 300 euros par personne selon le nombre d'inscrits.



La Ligue de l'Enseignement et l'Accompagnement à la Scolarité ?

Depuis plusieurs années, la Ligue de l'Enseignement œuvre pour la valorisation du dispositif d'accompagnement à la scolarité. Notre conception de ce dispositif s'inspire directement de la charte nationale de 2001:



Parce que l'**égalité des chances** est encore un chantier majeur de l'éducation populaire, il nous semble indispensable de défendre les initiatives qui vont dans le sens d'un fléchissement des inégalités sociales et éducatives.

Parmi ces initiatives, l'accompagnement à la scolarité est aujourd'hui un dispositif porteur d'une vision spécifique de l'aide aux devoirs dans le sens où **épanouissement du jeune** et **réussite scolaire** sont perçus comme un tout indissociable.

Pour la Ligue de l'Enseignement, les activités d'aide aux devoirs ne sont pas une finalité mais un moyen pour redonner aux jeunes la confiance et l'envie nécessaires à leur réussite. L'objectif n'est pas de proposer l'école après l'école. Ce temps d'échange avec l'accompagnateur doit être l'occasion de faire émerger les difficultés de **compréhension**, d'**apprentissage** et d'**organisation** afin ensuite de trouver des solutions pour y remédier. C'est aussi le moment de les valoriser dans des domaines extrascolaires tels que le sport ou l'art. Enfin, parce que les inégalités d'ouvertures culturelles sont au fondement des **inégalités éducatives**, cet accompagnement doit conduire les jeunes concernés à ouvrir leurs horizons.

L'originalité de ce dispositif est également sa **dimension partenariale**. Les différents acteurs éducatifs sont appelés au côté des parents à agir ensemble pour la réussite des jeunes. Parce qu'ils doivent sentir une réelle mobilisation des acteurs pour leur réussite, les différents efforts éducatifs doivent être complémentaires et cohérents.

Ce souci va de paire avec notre souhait d'assurer une continuité du cadre éducatif entre tous les moments de la journée où les jeunes ne sont pas sous la responsabilité de leurs parents. Que ce soit pendant le temps de classe, le temps de repas ou le temps périscolaire, leur prise en charge doit suivre une logique cohérente.

« On désigne par Accompagnement à la scolarité l'ensemble des actions visant à offrir, aux cotés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École [...]. Ces actions [...] sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à La réussite scolaire. Ces deux champs d'interventions, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès ». (charte d'AS de 2001).

Parce que les acteurs engagés dans l'**aide aux devoirs** doivent s'approprier les principes du dispositif d'Accompagnement à la Scolarité tels que définis par la charte de 2001, les formations que nous proposons sont l'occasion de faire le point sur les principes de l'AS, d'acquérir de nouvelles **connaissances**, de nouveaux **outils**, de s'approprier des méthodes différentes et de partager ses pratiques avec d'autres acteurs inscrits dans la même dynamique.